



Conseil général de Giez
**Commission de gestion-
finances (CoGeFi)**

Rapport

Préavis municipal : No 2021/05

Concernant le budget 2022 de la bourse communale

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les membres du conseil,

La commission de gestion-finances (CoGeFi) s'est réunie le mardi 7 décembre dernier en présence de Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Nadège Germond, Eric Cottens, Christian Duvoisin, Daniel Hess et Peter Schwegler.

Elle remercie Monsieur Bernard Milliet, Conseiller Municipal en charge des finances, Monsieur Jean-François Jeannin, Syndic et Madame Armelle Fardel, boursière, pour leur participation à cette séance.

La Commission a reçu par courrier préalable le préavis, le budget détaillé ainsi qu'une note détaillée y relative. Nous avons soumis quelques questions concernant d'une part les chiffres du budget 2022 et d'autre part leur évolution par rapport à ces dernières années, auxquelles Monsieur Milliet a répondu de manière appropriée.

Ces informations ainsi que les commentaires reçus lors de la séance du 7 décembre nous donnent le sentiment que - malgré une période limitée depuis le début de la législature - la nouvelle Municipalité avec la collaboration de notre boursière communale, présente un budget cohérent, reflétant au mieux, à ce jour, les prévisions 2022 pour les comptes de la bourse communale.

La CoGeFi, à l'unanimité vous propose d'accepter les conclusions du préavis qui vous est présenté, à savoir :

- D'accepter le budget 2022 de la bourse communale

Fait à Giez, le 7 décembre 2021

Le rapporteur

Daniel Hess